

Rentrée 2016 : + 45 600 étudiants dans l'ESR, 60 % d'étudiants inscrits à l'université (MENESR)

Paris - Publié le mardi 20 septembre 2016 à 17 h 27 - Actualité n° 76642

Une hausse des effectifs de 1,8 % par rapport à 2015 (+2,1 % dans les universités), avec 2 596 800 étudiants attendus dans l'enseignement supérieur, soit 45 600 étudiants de plus ; 6 274 places de logements étudiants créées en 2016 ; une hausse de 850 M€ de budget pour l'ESR soit 23,85 Md€ ; tels sont les chiffres de la rentrée 2016 présentés par [Najat Vallaud-Belkacem](#), ministre de l'éducation nationale et l'ESR et [Thierry Mandon](#), secrétaire d'Etat en charge de l'ESR, à l'Université Paris-Descartes, le 20/09/2016.

« On passe dans une nouvelle phase dans laquelle se précise le contrat entre la nation et l'enseignement supérieur. 850 M€ en plus dans le budget de l'enseignement supérieur dont 280 M€ pour la recherche, c'est inédit. Mais cet effort budgétaire est nécessaire », déclare Najat Vallaud-Belkacem.

Interrogé sur la capacité des universités à réellement ouvrir les 1 000 postes supplémentaires en 2016 sur les 5 000 postes promis par François Hollande en 2012, Thierry Mandon répond : « Toutes les universités en sont pas dans la même situation. Certaines ont des fonds de roulement qu'elles feraient bien d'utiliser. D'autres sont en tension mais nous leur donnons la visibilité dont elles ont besoin pour s'engager sur des recrutements ».

Najat Vallaud-Belkacem revient également, sur la décision de la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) de considérer le code source d'APB comme un document administratif publiable. « La direction juridique du ministère a un mois pour répondre et elle le fera. Mais il faut savoir qu'une bonne partie de ce code source contient les données personnelles des lycéens et qu'il faut s'assurer de la sécurité des données. »

Elargir la politique de site aux autres ministères

Thierry Mandon évoque les politiques de site, mises en place avec la loi ESR de 2013, qui permettent selon lui de « mieux coopérer et d'élever le niveau d'exigence ». « La mise en place des Comue commence à porter ses fruits. Nous avons un nouveau paysage universitaire qui s'offre à nous avec des coopérations entre universités et entre universités et grandes écoles », estime-t-il.

Il annonce par ailleurs le souhait du MENESR « d'élargir la politique de site aux autres ministères, dont celui de la culture et de la communication, de l'environnement etc. qui ont des écoles sous tutelles, pour donner corps à cette politique de site et avoir une véritable inter-ministériarité avec une co-signature des contrats de site ».

« L'accession de certaines Comue aux RCE, qui figure parmi les mesures de simplification, permettra de donner une capacité d'action accrue. Nous souhaitons aussi expérimenter l'allocation des moyens au niveau de certains sites », précise-t-il.

« L'outil "contrat de site" va faire l'objet d'une concertation avec les collectivités pour devenir l'outil de la cohérence du système entre différents acteurs (universités et grandes écoles) », précise Thierry Mandon.

Réactions aux prises de position des candidats aux primaires de la droite

« La grande solution de Nicolas Sarkozy à tous nos problèmes est de mettre les décrocheurs au service militaire. Bruno Le Maire veut fermer la seule école publique qu'il ait connue dans son parcours. Et Alain Juppé est pour une autonomie totale des établissements, et donc, la perte totale d'influence de la puissance publique sur la stratégie et la politique de l'ESR. Cela ne traduit pas une grande vision pour notre système », déclare Najat Vallaud-Belkacem.

« La plupart des projets des candidats de droite souhaitent réduire le nombre de fonctionnaires sans toucher à la police et l'armée. Ils souhaitent donc faire le plus grand plan social jamais vu dans l'éducation nationale et l'ESR. Par ailleurs, j'observe que la hausse des frais de scolarité va à l'encontre des débats sur le sujet partout dans le monde. Aux Etats-Unis, la campagne se joue sur l'accès gratuit aux études supérieures », complète Thierry Mandon.

La dévolution immobilière

Thierry Mandon rappelle qu'« une politique assez forte en faveur de l'immobilier universitaire avec plus de 370 M€ dédiés ». Le rapport Igaenr sur la dévolution du patrimoine immobilier aux universités a été remis à Thierry Mandon, le 19/09/2016.

Un nouveau modèle de dévolution est actuellement à l'étude et entre en phase de pré-définition des sites qui pourront entrer dans le dispositif [l'annonce aura lieu le 21/09/2016 ndlr].

Ouverture de l'enseignement supérieur et sélection en master

« Nous menons une politique de démocratisation exigeante de l'enseignement supérieur. Il est important de maintenir un haut niveau de qualité et d'exigence tout en donnant davantage accès à l'enseignement supérieur. Le choix du gouvernement, en s'appuyant sur la Stranes, est de se donner les moyens d'atteindre 60 % d'une classe d'âge dans l'enseignement supérieur », rappelle Najat Vallaud-Belkacem.

« Il est important de concilier la qualité et l'ouverture qui doivent s'appuyer sur l'innovation pédagogique de la licence au doctorat. »

Master : Trouver une solution qui « permette de recruter sans fermer la porte de l'enseignement supérieur »

« Chaque acteur fait un pas en direction de l'autre pour trouver une solution viable et pérenne concernant le cycle master. Aujourd'hui, tous les acteurs sont autour de la table. Cette solution doit permettre de recruter selon certains critères sans fermer la porte de l'enseignement supérieur aux étudiants », indique Najat Vallaud-Belkacem.

« La question n'est pas la sélection ou la non sélection, ce qui est une vision simpliste. Le projet ou la proposition de loi sera proposé(e) en novembre 2016 pour aboutir à la rentrée 2017 » rappelle-t-elle.

La proposition de projet de loi de Jean-Léonce Dupont sur le master

Interrogée sur la proposition de projet de loi déposée par le sénateur Jean-Léonce Dupont et portant sur la sélection en master, Najat Vallaud-Belkacem estime ne pas pouvoir la soutenir : « Le sénateur ne s'est pas concerté avec tous les acteurs, notamment les organisations étudiantes, ce n'est pas la démarche du ministère ».

Avec sa proposition de loi, le sénateur Jean-Léonce Dupont introduit le principe d'une sélection avant l'entrée du cycle en master. Un autre article du texte prévoit une sélection sur dossier entre le M1 et le M2, « par dérogation », pour « une liste limitative » de diplômes de deuxième cycle pour lesquels « l'accès à la première année de deuxième cycle est ouvert à tout titulaire d'un diplôme de premier cycle ».

APB : les modifications apportées « portent leurs fruits »

Les modifications apportées à APB, annoncées en décembre dernier par Najat Vallaud-Belkacem et Thierry Mandon, « portent leurs fruits ».

« Alors que 700 bacheliers généraux n'avaient pas de solution dans APB en septembre 2015, ils ne sont cette année que 17, au décompte du 15/09/2016. La licence reste le principal vœu émis par les candidats avec une hausse de 7 % cette année », annonce Najat Vallaud-Belkacem.

L'usage du tirage au sort « réduit de 60 % »

Elle indique que :

- l'an dernier quatre filières étaient particulièrement sous tension, et 187 filières avaient eu recours au tirage au sort (Paces, Staps, droit, psychologie),
- tandis que cette année une seule filière reste sous tension (Staps) et 80 filières ont eu recours au tirage au sort.

Pour la filière Staps, « le travail doit être poursuivi pour peut-être diversifier l'offre d'enseignement supérieur sur ces activités sportives », indique la ministre.

« Au 14/07/2016, 87 % des bacheliers avaient déjà une admission et pour les filières en tension, un travail avec les universités sur les capacités d'accueil a réduit de 60 % l'utilisation du tirage au sort pour la rentrée 2016-2017 », rappelle la ministre.

Najat Vallaud-Belkacem note par ailleurs que la possibilité de faire des vœux groupés a eu aussi un effet concret : « 94 % des vœux groupés numéro 1 ont été satisfaits cette année. 96 % de ces derniers ont obtenu leur sous-vœu numéro 1 », indique-t-elle.

10 000 places en STS pour les bacheliers professionnels

32 % des bacheliers professionnels sont admis en filière STS en 2016 contre 20 % l'an dernier.

Considérant que « le BTS est la voie naturelle » qui suit le bac professionnel, la ministre s'engage à ouvrir plus de places en BTS et réserver 10 000 places aux bac professionnels.

La vie étudiante

« 30 000 étudiants supplémentaires sont inscrits à l'université par rapport à 2015 (soit +2,1 %). Cette démographie est anticipée et accompagnée par une hausse inédite du budget des universités de 100 M€. C'est la première fois que l'évolution de la démographie étudiante est prise en compte dans le budget », indique Thierry Mandon, secrétaire d'Etat en charge de l'ESR.

Logements : 27 000 places ouvertes au 31/12/2016 dans 11 académies

Coté logement, Najat Vallaud-Belkacem rappelle l'objectif du gouvernement de construire 40 000 logements notamment dans les zones en tension. « L'an dernier, 50 % du plan a été réalisé avec l'ouverture de 21 000 places sur les 40 000. Au 31/12/2016, 70 % de cet objectif sera atteint avec près de 27 000 places de logements ouvertes dans les 11 académies les plus demandées », annonce la ministre.

Elle rappelle par ailleurs être « engagée dans une démarche qui marque une vraie rupture. On bâtit chaque année deux fois plus de places pour les étudiants. Sans compter le dispositif Clé (caution locative étudiante) qui permet aux étudiants sans caution parentale d'avoir l'Etat comme garant ».

Bourses : +25 000 étudiants bénéficient de l'« échelon 0bis »

Concernant les bourses, Najat Vallaud-Belkacem rappelle « les efforts faits » : « en trois ans, avec la réforme de 2013, nous connaissons une évolution de + 6 % du taux de boursiers. 35 % des étudiants sont boursiers en 2015-2016 dans l'enseignement supérieur ».

25 000 étudiants des classes moyennes, jusqu'à présent bénéficiaires de l'échelon 0, donc exonérés des droits d'inscription passent à l'échelon 0bis qui permet d'avoir 1000 € par an en plus de l'exonération. Cet élargissement des bourses permet selon la ministre de « toucher les étudiants de classes moyennes ».

Le plan « bibliothèques ouvertes »

Dans le cadre du PNVE (Plan national de vie étudiante), Najat Vallaud-Belkacem et Thierry Mandon ont annoncé le 01/02/2016 la mise en œuvre d'un plan pluriannuel (2016 - 2019) intitulé « Bibliothèques ouvertes » destiné à étendre les horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires.

Aujourd'hui, « ce sont plus de 20 BU qui ont accepté d'ouvrir jusqu'à 22h en semaine et 19h les samedi et dimanche à la rentrée », indique la ministre.

Pour cette rentrée :

- Le nombre de bibliothèques universitaires ouvertes le dimanche passe de 7 à 15.
- Le nombre de bibliothèques universitaires ouvertes en soirée jusqu'à 22h passe de 52 à 73.
- 22 bibliothèques réparties sur 14 sites universitaires voient leurs horaires d'ouverture étendus le samedi jusqu'à 19h..

L'insertion professionnelle doit se faire dans « de bonnes conditions »

« L'insertion professionnelle doit se faire dans de bonnes conditions », déclare la ministre.

La Arpe est dans ce contexte une aide accordée aux jeunes diplômés pendant la période qui sépare leur sortie des études et leur accès au premier emploi. Elle est accessible :

aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, sous réserve d'avoir perçu une bourse sur critères

- sociaux au cours de leur dernière année de préparation au diplôme,
 - aux personnes ayant obtenu leur diplôme par la voie de l'apprentissage sous condition de ressources équivalentes,
- aux jeunes diplômés du secondaire, sous les mêmes conditions de ressources.

« 12 000 personnes se sont déjà inscrites », annonce la ministre.

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Ministre : Najat Vallaud-Belkacem (depuis le 26/08/2014).

Secrétaire d'État : Thierry Mandon en charge l'enseignement supérieur et de la recherche (depuis le 06/2015).

Missions :

- proposer et, en liaison avec les autres ministres intéressés, mettre en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie.
- préparer les décisions du gouvernement relatives à l'attribution des ressources et des moyens alloués par l'État dans le cadre de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur »
- participer à la promotion et à la diffusion des nouvelles technologies.

Contact :

Service de presse

Tél : 01 55 55 84 24

secretariat.presse@recherche.gouv.fr

Fiche n° 2286, créée le 11/07/14 à 04:20

© News Tank Education 2016 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »